
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination du secrétaire adjoint du jury chargé de la délivrance du diplôme de géomètre-expert immobilier

A.Gt 02-04-2008

M.B. 23-04-2008

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté du 21 décembre 1951 modifiant l'arrêté royal du 18 mai 1936 concernant les dispositions relatives à l'exercice de la profession de géomètre-expert immobilier, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 juillet 2000 portant nomination des Président et Membres du jury chargé de la délivrance du diplôme de géomètre-expert immobilier ;

Arrête :

Article 1^{er}. - Est nommé en qualité de secrétaire adjoint, en remplacement de Madame Nicole Wiltgen, Professeur à l'Athénée Royal Jean Absil à Etterbeek, admise à la retraite :

- M. Paul Bouché
Professeur à l'Institut Saint-Louis à Waremmes.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2007.

Fait à Bruxelles, le 2 avril 2008.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :
La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des
Relations internationales,
Mme M.-D. SIMONET

